

SAINT-GERMAIN AUDIT

FORVIS MAZARS SA

Preatoni Group

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

SAINT-GERMAIN AUDIT

32, rue de Paradis
75010 Paris
S.A.S. au capital de 526 683€
334 735 438 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

FORVIS MAZARS SA

45, rue Kléber
92300 Levallois-Perret
S.A au capital de 8 320 000€
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Preatoni Group

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société Preatoni Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Preatoni Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 de l'annexe qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 249 561 355 euros, font l'objet annuellement de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note « 2.3.3 Immobilisations financières » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à vérifier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les tests de dépréciation et à revoir les calculs effectués par la société ou par ses experts. Nous avons également vérifié le caractère approprié des principes et méthodes comptables décrits dans l'annexe des comptes annuels et leur correcte application, ainsi que des informations données dans l'annexe des comptes annuels se rapportant aux titres de participation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes,

Levallois-Perret et Paris, le 29 avril 2026,

DocuSigned by:
Anton LISSORGUES
31DBACFD9D2D4AC...

Forvis Mazars SA,
Anton Lissorgues, Associé

DocuSigned by:
Virginie Rissel
D91E705A10A849A...

Saint-Germain Audit,
Virginie Rissel, Associée



Comptes Annuels
Au 31 décembre 2025

Sommaire

Bilan	4
Compte de résultat	6
Notes annexes	7

Bilan actif

En euros	Note s	31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amortissement s et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)		133 465	106 772	26 693	53 386
Immobilisations incorporelles	3.1	639 019	384 064	254 955	430 162
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		639 019	384 064	254 955	430 162
Immobilisations corporelles	3.1	47 452	18 642	28 810	33 790
Autres immobilisations corporelles		47 452	18 642	28 810	33 790
Immobilisations financières ⁽¹⁾	3.2	359 468 450	102 123 000	257 345 450	246 641 754
Participations	5.8	351 684 355	102 123 000	249 561 355	237 561 355
Créances rattachées à des participations		4 974 686		4 974 686	6 360 990
Prêts		2 791 330		2 791 330	2 702 100
Autres immobilisations financières		18 079		18 079	17 309
Total Actif immobilisé (III)		360 154 921	102 525 706	257 629 215	247 105 706
(1) Dont à moins d'un an		6 666 016		6 666 016	-
Stocks et encours		-		-	-
Créances ⁽²⁾	3.3	353 576	-	353 576	470 518
Créances clients et comptes rattachés		28 000		28 000	204 000
Autres créances		252 258		252 258	197 981
Charges constatées d'avance		73 318		73 318	68 537
Valeurs mobilières de placement		-		-	-
Disponibilités	3.5	114 267		114 267	278 255
Total Actif circulant (IV)		467 843	-	467 843	748 773
Frais d'émission des emprunts (V)				-	-
Prime de remboursement des emprunts (VI)				-	-
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				-	-
Total Général de l'Actif (I+II+III+IV+V+VI+VII)		360 756 229	102 632 478	258 123 751	247 907 865
(2) Dont à moins d'un an		353 576		353 576	470 518

Bilan passif

En euros	Note	31/12/2025	31/12/2024
Capital		324 979 592	324 979 592
Primes d'émission, fusion, apport		36 108 844	36 108 844
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Autres réserves			
Report à nouveau		(118 771 450)	(108 099 192)
Résultat de l'exercice		10 959 340	(10 672 259)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres (I)	3.6	253 276 326	242 316 985
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total des provisions (II)		-	-
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires	3.7	900 000	900 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3.7	23 041	6 686
Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	3.7	3 073 585	3 726 804
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.8	563 133	738 042
Dettes fiscales et sociales	3.8	-	31 267
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		28 350	
Autres dettes	3.8	171 360	163 360
Produits constatés d'avance			
Total des dettes ⁽¹⁾ (III)		4 759 469	5 566 159
Ecart de conversion et différence d'évaluation Passif (IV)	3.10	87 956	24 721
Total Général du Passif (I+II+III+IV)		258 123 751	247 907 865
(1) Dont à moins d'un an		1 638 491	3 073 181
(2) Dont emprunt participatif		-	-

Compte de résultat

En euros	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation			
Ventes de services		2 422 000	1 444 000
Montant net du chiffre d'affaires		2 422 000	1 444 000
Subventions			
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Autres produits		32 051	
Total des Produits d'exploitation (I)		2 454 051	1 444 000
Charges d'exploitation			
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾		2 605 199	1 172 561
Impôts, taxes et versements assimilés		3 170	653
Salaires et cotisations sociales			
Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
* Sur immobilisations : dotations aux amortissements		238 427	214 407
* Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
* Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Autres charges		76 749	98 002
Total des Charges d'exploitation (II)		2 923 545	1 485 623
(1) y compris redevance de crédit bail mobilier et immobilier			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4.1	(469 494)	(41 623)
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation ⁽²⁾			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾		89 231	72 889
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾			
Reprises sur dépréciations et provisions		12 000 000	1 303 300
Différences positives de change			
Produits des cessions d'immobilisations financières			
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers (V)		12 089 231	1 376 189
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			10 000 000
Intérêts et charges assimilées ⁽³⁾		120 657	93 076
Différences négatives de change			1 807 499
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières (VI)		120 657	11 900 575
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		11 968 574	(10 524 386)
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4.2	11 499 080	(10 566 009)
Produits exceptionnels (VII)			
Charges exceptionnelles (VIII)			2 250
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	4.3	-	(2 250)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	4.4	539 740	104 000
Total des produits (I+III+V+VII)		14 543 282	2 820 189
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 583 942	13 492 448
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		10 959 340	(10 672 259)
(2) Dont produits concernant les entités liées		89 231	72 889
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		2 500	300

Notes annexes

1	Evenements significatifs	8
2	Principes, règles et méthodes comptables	8
2.1	Règles et méthodes comptables	8
2.2	Changement de règles et méthodes comptables	8
2.3	Méthodes d'évaluation et comptabilisation	9
2.3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	9
2.3.2	Frais d'établissement	9
2.3.3	Immobilisations financières	9
2.3.4	Créances clients et diverses	9
2.3.5	Dettes financières	10
2.3.6	Avantages au personnel	10
2.3.7	Résultat courant avant impôts et Résultat exceptionnel	10
2.3.8	Ecarts de conversion - Opérations libellées en devises étrangères	10
3	Notes - Actifs et passifs du bilan	10
3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	10
3.2	Immobilisations financières	11
3.3	Créances clients et comptes rattachés	12
3.4	Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice	12
3.5	Disponibilités	12
3.6	Capitaux propres	13
3.7	Dettes financières	13
3.8	Dettes d'exploitation et autres dettes	13
3.9	Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	14
3.10	Ecart de conversion et différences d'évaluation	14
4	Notes annexes - Compte de résultat	14
4.1	Résultat d'exploitation	14
4.2	Résultat financier	14
4.3	Résultat exceptionnel	15
4.4	Impôts sur les sociétés	15
5	Notes annexes - Autres informations	15
5.1	Engagements hors bilan	15
5.2	Effectifs	15
5.3	Rémunérations des mandataires sociaux et au titre de l'organe de surveillance	15
5.4	Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	15
5.5	Transactions avec des parties liées	15
5.6	Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	16
5.7	Honoraires des commissaires aux comptes	17
5.8	Tableaux des filiales et participations	17

PREATONI Group est une société anonyme immatriculée au Registre de commerce de Paris depuis le 13 juillet 2022, domiciliée au 7, avenue Victor Hugo, 75116 Paris. La société est une holding en activité depuis le 1^{er} juillet 2022.

L'exercice, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Les comptes annuels et les notes annexes aux comptes annuels sont présentés en euros. Les montants sont arrondis à l'euro le plus proche; par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté.

Les comptes annuels au 31 décembre 2025 ont été arrêtés par le Directoire du 17 avril 2026.

1 Evenements significatifs

▪ Inscription des titres de PREATONI Group sur Euronext Access+ Paris

Le 10 février 2025, PREATONI Group a annoncé l'inscription de ses titres sur le compartiment Euronext Access+ Paris par voie d'admission technique. La première cotation des actions a eu lieu le 12 février 2025.

Au second semestre, PREATONI Group a ouvert le chantier d'admission de ses titres sur le compartiment Euronext Growth Paris.

2 Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC n°2014-03 modifié par le règlement ANC n°2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2.2 Changement de règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis selon les nouveaux modèles de présentation du bilan et du compte de résultat issus du règlement ANC n° 2022-06, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025 de manière prospective.

Les montants de l'exercice précédent présentés en colonne comparative ont été reclassés pour assurer la cohérence avec la nouvelle présentation. Ces reclassements concernent uniquement la forme de présentation et n'affectent ni les capitaux propres ni le résultat net de l'exercice N-1.

Les ajustements de présentation effectués portent sur :

- Les frais d'établissement,
- Les charges constatées d'avance.

Le total du bilan, les capitaux propres et le résultat net de l'exercice N-1 sont strictement identiques aux montants publiés lors de l'arrêt des comptes 2024.

2.3 Méthodes d'évaluation et comptabilisation

2.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques. Une immobilisation, corporelle ou incorporelle, est comptabilisée lorsque les conditions suivantes sont simultanément réunies :

- Il est probable que l'entité bénéficiera des avantages économiques futurs correspondants ;
- Son coût ou sa valeur peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société, la valeur des actifs correspond au coût d'acquisition.

Le poste **Immobilisations incorporelles** comprend les coûts de logiciel amortis selon le mode linéaire sur une durée de 3 ans

Le poste **Immobilisations corporelles** comprend le mobilier de bureau et le matériel informatique amortis selon le mode linéaire sur des durées de :

- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

2.3.2 Frais d'établissement

Les frais d'établissement enregistrent les frais d'augmentation de capital, amortis sur une durée de 5 ans.

2.3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées des titres de participation détenus par Preatoni Group, et de créances rattachées à des participations détenues directement ou indirectement.

▪ Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition, valeur d'apport ou de souscription.

Les titres de participation font l'objet annuellement de tests de dépréciation. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable à la valeur d'inventaire déterminée. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure au coût d'acquisition augmenté des malis éventuels affectés auxdits titres, une dépréciation est constatée en priorité sur le mali technique puis sur les titres de participation. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité déterminée en tenant compte de plusieurs critères tels que la situation nette comptable réévaluée ou les perspectives de rentabilité des filiales.

▪ Créances rattachées à des participation

Les prêts et avances consentis aux participations sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ces éléments peuvent être dépréciés en cas de risque de non-recouvrement. Il est tenu compte, le cas échéant, des caractéristiques de l'avance consentie, de la capacité de remboursement et des perspectives d'évolution. Les créances rattachées ne sont dépréciées que si les titres correspondants ont été préalablement totalement dépréciés.

2.3.4 Créances clients et diverses

Les créances sont enregistrées pour leur valeur nominale. Une analyse contrat par contrat des créances clients est réalisée afin d'apprécier le risque de contrepartie.

Les créances clients font l'objet de dépréciation dès lors qu'apparaît un risque de non-recouvrement, apprécié selon plusieurs critères, tels que l'ancienneté de la créance, le type et l'état d'avancement des éventuelles procédures en cours, la qualité des garanties obtenues.

Les créances clients sont exclusivement des créances avec les filiales de PREATONI Group. Les autres créances sont notamment constituées par la TVA récupérable en attente de remboursement.

2.3.5 Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers sont enregistrés à leur valeur nominale de remboursement, y compris intérêts courus non échus.

2.3.6 Avantages au personnel

La Société n'ayant pas de salarié, aucun engagement n'est calculé.

2.3.7 Résultat courant avant impôts et Résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant avant impôts.

Conformément au règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, le résultat exceptionnel comprend les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre.

Un événement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité. Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même événement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables.

2.3.8 Ecarts de conversion - Opérations libellées en devises étrangères

Les créances et dettes en devises sont converties en fin d'exercice et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change de la Banque de France. Lorsque l'application du taux de conversion à la date d'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en monnaie nationale précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites en « Écarts de conversion – Actif » ou « Écarts de conversion – Passif ».

Les gains latents sont comptabilisés au bilan en « Écarts de conversion – Passif » ; les pertes latentes sont comptabilisées au bilan en « Écarts de conversion – Actif » et font l'objet d'une perte de change enregistrée en compte de résultat.

Les règlements relatifs à ces créances et dettes sont comparés aux valeurs historiques d'origine et entraînent la constatation de pertes et gains de change sans compensation.

3 Notes - Actifs et passifs du bilan

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

- Valeurs brutes

En euros	Montant brut au 31/12/2024	Acquisitions, créations et apports	Diminutions par cession et mises hors services	Reclassements et autres mouvements	Montant brut au 31/12/2025
Frais d'établissement	133 465				133 465
Immobilisations incorporelles	610 670	28 349	-	-	639 019
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	610 670	28 349			639 019
Immobilisations corporelles	44 253	3 199	-	-	47 452
Autres immobilisations corporelles	44 253	3 199			47 452
Total	788 388	31 548	-	-	819 936

Les autres immobilisations corporelles sont constituées par du mobilier et du matériel informatique.

Comptes annuels de PREATONI Group au 31 décembre 2025

- Amortissements

En euros	Durée utilisation	Mode amortissement	Amortissements au 31/12/2024	Dotations	Diminutions	Reclassements et autres mouvements	Amortissements au 31/12/2025
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire	80 079	26 693			106 772
Immobilisations incorporelles			180 508	203 556	-	-	384 064
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	3 ans	Linéaire	180 508	203 556			384 064
Immobilisations corporelles			10 463	8 179	-	-	18 642
Autres immobilisations corporelles	3 ou 10 ans	Linéaire	10 463	8 179			18 642
Total			271 050	238 428	-	-	509 478

3.2 Immobilisations financières

Les valeurs brutes et provisions sur les immobilisations financières évoluent comme suit :

En euros	Montant brut au 31/12/2024	Acquisitions, créations et apports	Diminutions par cession et mises hors services	Reclassements et autres mouvements	Montant au brut 31/12/2025
Immobilisations financières					
Participations	351 684 355				351 684 355
Créances rattachées à des participations	6 360 990	18 750	(1 367 740)	(37 314)	4 974 686
Prêts	2 702 100	89 230			2 791 330
Autres immobilisations financières	17 309	770			18 079
Total brut	360 764 754	108 750	(1 367 740)	(37 314)	359 468 450

En euros	Dépréciations au 31/12/2024	Dotations	Diminutions	Reclassements et autres mouvements	Dépréciations au 31/12/2025
Immobilisations financières					
Participations	(114 123 000)		12 000 000		(102 123 000)
Créances rattachées à des participations					-
Prêts					-
Autres immobilisations financières					-
Total dépréciations	(114 123 000)	-	12 000 000	-	(102 123 000)

- Titres de participation

La composition du portefeuille de titres est inchangée au 31 décembre 2025.

L'évolution des dépréciations s'explique par une reprise de la provision pour dépréciation des titres de Prea Swiss Holding à hauteur de 12 000 000 euros. Les informations relatives aux filiales et participations sont présentées en note 5.8.

Comptes annuels de PREATONI Group au 31 décembre 2025

- Créances rattachées à des participations

L'évolution du poste est principalement expliquée par des remboursements d'avances. Au 31 décembre 2025, il n'existe pas de dépréciation sur les créances et prêts.

En euros	Montant brut au 31/12/2024	Acquisitions, créations et apports	Diminutions par cession et mises hors services	Reclassements et autres mouvements	Montant au brut 31/12/2025
Créances rattachées à des participations	6 360 990	18 750	(1 367 740)	(37 314)	4 974 686
Nile company For hotels and resorts	961 574		(600 000)		361 574
Domina Vacanze Holding	4 008 907	8 834			4 017 741
Domina International	851 122		(367 740)		483 382
Sunny Properties	437 314		(400 000)	(37 314)	-
Svalbork	94 254	9 916			104 170
Prea Swiss Holding	7 819				7 819
Prêts	2 702 100	89 230	-	-	2 791 330
Domina Vacanze Holding	2 300 000				2 300 000
PK Sicily	300 000				300 000
Intérêts courus sur prêts	102 100	89 230			191 330
Total	9 063 090	107 980	(1 367 740)	(37 314)	7 766 016

3.3 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients correspondent exclusivement aux prestations de services facturées aux filiales du Groupe Preatoni.

Les autres créances comprennent un montant de TVA en attente d'encaissement pour 141 515 euros.

3.4 Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Les échéances des créances et des prêts sont les suivantes au 31 décembre 2025 :

En euros	31/12/2025	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	4 974 686	4 974 686	-
Nile company For hotels and resorts	361 574	361 574	
Domina Vacanze Holding	4 017 741	4 017 741	
Domina International	483 382	483 382	
Sunny Properties	-		
Svalbork	104 170	104 170	
Prea Swiss Holding	7 819	7 819	
Prêts	2 791 330	1 691 330	1 100 000
Domina Vacanze Holding	2 300 000	1 500 000	800 000
PK Sicily	300 000		300 000
Intérêts courus sur prêts	191 330	191 330	
Autres immobilisations financières	18 079		18 079
Créances	353 576	353 576	-
Créances clients et comptes rattachés	28 000	28 000	
Autres créances	252 258	252 258	
Charges constatées d'avance	73 318	73 318	
Total	8 137 671	7 019 592	1 118 079

3.5 Disponibilités

Les disponibilités sont exclusivement composées de comptes bancaires.

3.6 Capitaux propres

Le capital social est divisé en 8 807 035 actions ordinaires de 36,9 euros de nominal. A la date du 16 mars 2026, le capital de Preatoni group est Directement détenu par M. Ernesto PREATONI à hauteur de 86,81%.

En euros	31/12/2024	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de Dividendes	Augmentation ou réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres variations	31/12/2025
Capital	324 979 592						324 979 592
Primes d'émission, fusion, apport	36 108 844						36 108 844
Ecart de réévaluation							-
Réserve légale							-
Réserves statutaires ou contractuelles							-
Autres réserves							-
Report à nouveau	(108 099 192)	(10 672 259)					(118 771 450)
Résultat de l'exercice	(10 672 259)	10 672 259			10 959 340		10 959 340
Subventions d'investissement							-
Provisions réglementées							-
Total des capitaux propres	242 316 985	-	-	-	10 959 340	-	253 276 326

3.7 Dettes financières

En euros	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Reclassements et autres mouvements	31/12/2025
Emprunts obligataires	900 000				900 000
Dette principale	900 000				900 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 686	16 355			23 041
Emprunts et dettes financières divers	3 726 804	168 111	(750 000)	(71 330)	3 073 585
Emprunts et dettes auprès d'Ernesto Preatoni	1 482 300	34 880	(750 000)		767 180
Dettes rattachées à des participations	2 151 525	102 687		(63 234)	2 190 978
Intérêts courus sur emprunts obligataires	53 096			(8 096)	45 000
Intérêts courus sur autres emprunts	39 883	30 544			70 427
Total	4 633 490	184 466	(750 000)	(71 330)	3 996 626

Le poste « Dettes financières » diminue de 636 864 euros avec le remboursement d'une partie des emprunts auprès de M. Ernesto PREATONI. Le solde de l'emprunt vis-à-vis de M. Ernesto PREATONI – 650 000 euros – ainsi que les intérêts courus ont été remboursés au premier trimestre 2026.

Les caractéristiques de l'emprunt obligataire de 900 000 euros non convertible sont :

- Taux : 10%
- Devise : Euro
- Échéance : mai 2028

Les financements dont bénéficie Preatoni Group ne contiennent pas d'engagements financiers.

3.8 Dettes d'exploitation et autres dettes

Les dettes d'exploitation et autres dettes comprennent principalement :

- Les dettes fournisseurs pour un montant de 407 134 euros et les factures non parvenues pour un montant de 156 000 euros;
- Les jetons de présence dus à la clôture de l'exercice 2025 pour 141 360 euros.

3.9 Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

L'échéance des dettes financières s'établit comme au 31 décembre 2025 :

En euros	31/12/2025	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	900 000	-	900 000	-
Dettes principales	900 000		900 000	
Emprunts auprès des établissements de crédit	23 041	23 041		
Emprunts et dettes financières divers	3 073 585	882 607	2 190 978	-
Emprunts et dettes auprès d'Ernesto Preatoni	767 180	767 180		
Dettes rattachées à des participations	2 190 978		2 190 978	
Intérêts courus sur emprunts obligataires	45 000	45 000		
Intérêts courus sur autres emprunts	70 427	70 427		
Avances et acomptes reçus sur commandes	-			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	563 133	533 133		
Dettes fiscales et sociales	-			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 350	28 350		
Autres dettes	171 360	171 360		
Produits constatés d'avance	-			
Total	4 759 469	1 638 491	3 090 978	-

3.10 Ecart de conversion et différences d'évaluation

Ce compte enregistre un écart de conversion calculé sur la dette en livre égyptienne avec la société Sicot pour un montant total de 87 956 euros dont 63 234 euros pour l'exercice 2025.

4 Notes annexes - Compte de résultat

4.1 Résultat d'exploitation

▪ Revenus

Les revenus d'exploitation proviennent de la facturation de management fees – 2 254 000 euros – et de la refacturation de frais informatiques – 168 000 euros- aux filiales opérationnelles.

Le chiffre d'affaires est réalisé :

- En Europe (hors France) pour 1 182 000 euros
- Hors Europe pour 1 240 000 euros

▪ Charges

Les charges externes s'élèvent à 2 605 199 euros et comprennent :

- Les rémunérations du management,
- Les honoraires d'audit,
- Les honoraires des prestataires notamment ceux versés par Preatoni Group pour l'introduction sur Euronext Acces+ (670 000 euros).

4.2 Résultat financier

Le résultat financier au 31 décembre 2025 est un bénéfice 11 968 574 euros, comprenant une reprise de provision sur titres de participation de 12 000 000 euros, les intérêts financiers reçus des filiales détenues directement et indirectement d'une part, les intérêts financiers sur les emprunts vis-à-vis de M. Ernesto PREATONI et les emprunts obligataires d'autre part.

4.3 Résultat exceptionnel

Aucun « élément » de résultat n'a été classé en exceptionnel au 31 décembre 2025.

4.4 Impôts sur les sociétés

Le poste « Impôts sur les sociétés » s'élève à -539 740 euros. Cette charge se décompose en :

- 172 000 euros de retenues à la source sur les revenus facturés en Egypte. Le taux est de 20%.
- 367 740 euros (350 000 francs suisses) correspondant à une régularisation d'impôt portant sur les exercices 2019 à 2022 de la filiale Domina International. Cet impôt, calculé par l'administration fiscale suisse, est considéré comme un « impôt de garantie dû sur une distribution dissimulée de dividendes » qui doit être pris en charge par la société mère à la date du redressement fiscal.

5 Notes annexes - Autres informations

5.1 Engagements hors bilan

Un abandon de créance d'un montant de 1 983 000 € a été consenti à la filiale italienne Domina VIP Travel en 2023. Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

5.2 Effectifs

PREATONI Group n'a pas d'effectifs salariés.

5.3 Rémunérations des mandataires sociaux et au titre de l'organe de surveillance

PREATONI Group est une société anonyme de droit français dont la structure de gouvernance est composée d'un Directoire et d'un Conseil de surveillance. Les rémunérations au titre de l'exercice 2025 sont respectivement de 560 000 euros sous forme d'honoraires pour le Directoire et 86 000 euros sous forme de jetons de présence pour le conseil de surveillance.

5.4 Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	PREATONI Group SA
	Siège social	7, avenue Victor Hugo, 75116 Paris
	N° d'identification	917 538 639 RCS Paris
	Copies des états financiers consolidés disponibles	Siège social de PREATONI Group et site internet de la société PREATONI Group www.preatonigroup.com/contact

Les comptes sociaux de PREATONI Group sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans le groupe PREATONI Group. PREATONI Group SA est la société consolidante de PREATONI group.

5.5 Transactions avec des parties liées

Au 31 décembre 2025, les parties liées identifiées sont :

- Les filiales directes et indirectes de Preatoni Group

Comptes annuels de PREATONI Group au 31 décembre 2025

Les transactions avec ces parties liées sont :

- Des facturations de management fees et coût informatiques (se reporter au point 4.1) ;
- Des créances et dettes (se reporter aux points 3.2 et 3.7).

Ces transactions sont réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions normales de concurrence.

▪ **M. Ernesto PREATONI**

Les relations entre M. Ernesto PREATONI et la société PREATONI Group sont des principalement des financements. Le compte courant enregistre les jetons de présence qui lui sont versés.

▪ **Autres parties liées**

Les autres parties liées sont des entités qui ont des relations avec PREATONI Group SA et dans lesquelles M. Ernesto PREATONI exerce le contrôle (ou une influence notable).

Les opérations et positions bilantielles au 31 décembre 2025 avec M. Ernesto PREATONI et les autres parties liées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Désignation de la partie liée	Nature de la relation	Montant des transactions réalisées avec la partie liée au cours de l'exercice 2025		
		Bilan	Charges au compte de résultat	
Ernesto PREATONI	Actionnaire majoritaire de PREATONI Group	Emprunt et intérêts courus	717 628	28 045
		Compte courant	117 180	20 000
Saarmas Family Office SA (Suisse)	Entité prestataire pour les sociétés du Groupe PREATONI, directement détenue par Ernesto Preatoni	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 000	100 000

Comme mentionné en note 3.7, il est rappelé que les emprunts et intérêts courus ont été remboursés à M. Ernesto PREATONI au 1er trimestre 2026.

5.6 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

- Le 22 janvier 2026, PREATONI Group et la société Financière Marjos ont signé un protocole destiné à mettre fin, par concessions réciproques, de manière définitive et irrévocable à l'ensemble des litiges pendants devant le tribunal de commerce et la cour d'appel de Paris.
- Le 31 mars 2026, PREATONI Group a déposé le dossier d'admission des titres sur le compartiment Euronext Growth Paris.
- PREATONI Group a confié à Invest Securities, à compter du 6 février 2026, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires admises aux négociations sur Euronext Access+ Paris, pour une durée de deux ans, renouvelable par tacite reconduction.
- Les opérations militaires débutées le 28 février 2026 en Iran provoquent une instabilité sur l'économie mondiale. Ces événements induits pourraient avoir un impact général sur les marchés et donc un impact sur la performance, la valorisation, la volatilité ou la liquidité des actifs. A ce jour, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme mais ils feront l'objet d'un suivi au regard de l'évolution de la situation sur l'année 2026.

5.7 Honoraires des commissaires aux comptes

Les cabinets FORVIS MAZARS et SAINT GERMAIN AUDIT agissent en tant que Commissaires aux comptes de PREATONI Group.

En euros	31/12/2025	
	Forvis Mazars	Saint Germain Audit
Honoraires afférant à la certification des comptes	439 824	221 369
Honoraires afférant aux services autres que la certification des comptes	-	-
Total	439 824	221 369

Les honoraires enregistrés en 2025 comprennent une régularisation d'honoraires des audits 2024 et 2023 pour 337 604 euros.

5.8 Tableaux des filiales et participations

	Capitaux propres Devises locales	% de capital détenu	Valeur comptable des titres Euros		Montants des prêts et avances consentis	Montant des engagements donnés	Chiffre d'affaires 2025 Euros	Résultat 2025 Euros	Dividendes encaissés en 2025
			Brut	Nette					
Filiales (plus de 50%)			280 128 575	178 005 575	491 201	-	848 243	257 140	-
Prea Swiss Holding	1 606 632 CHF	100%	277 128 575	177 005 575	7 819	-	-	62 473	-
Domina International	-7 072 CHF	100%	3 000 000	1 000 000	483 382	-	848 243	194 667	-
Participations (10% à 50%)			71 555 780	71 555 780	-	-	1 081 000	(11 776 000)	-
AS Prokapital Grupp	-120 411 000 EUR	39,75%	71 555 780	71 555 780	-	-	1 081 000	(11 776 000)	-
Total			351 684 355	249 561 355	491 201	-	1 929 243	(11 518 860)	-